

Le CAES est une Association régie par la loi de 1901 dont les salariés de l'Inserm sont les membres. Comme chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion d'examiner le bilan de l'exercice. C'est aussi un moment d'échanges et de réflexions sur l'exercice en cours et sur l'avenir.

### **CONVOCAATION**

#### **Assemblée Générale Ordinaire**

#### **Jeudi 22 juin 2017**

Résidence Hôtelière Jean-Baptiste Clément,  
65 bis rue du Docteur Bauer - 93400 SAINT-OUEN

#### **ORDRE DU JOUR :**

**8h45-9h15** Accueil

**9h15-12h30**

- Nomination de deux scrutateurs
- Présentation du Rapport Moral
- Présentation du Rapport Financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapport des contrôleurs de gestion
- Vote des résolutions

**12h30 - 14h00** Repas

**14h00 - 16h30**

Ateliers Questions Réponses pour les secteurs :

- Jeunesse
- Vacances
- Loisirs – Culture
- Voyages

#### **Pour vous rendre à la Résidence Hôtelière :**

**Station Mairie de Saint-Ouen** Métro ligne 13

**Station Clignancourt** utiliser le bus 166 arrêt : Godillot

**RER B** de La Plaine - Stade de France **utiliser le bus 173**

**RER D** de Stade de France - Saint-Denis **utiliser le bus 173 /274**  
arrêt : Jaurès - Dhalenne

#### **VOTE DES RÉSOLUTIONS :**

1. Vote du rapport moral et quitus au conseil
2. Approbation des comptes
3. Affectation du résultat à la réserve libre
4. Maintien de la réserve obligatoire
5. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes
6. Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2017

### **Venez nombreux soutenir l'action de vos élus**

Votre présence est importante pour la vie du CAES. Si votre présence est impossible, il est indispensable de vous faire représenter. Pour ce faire, utilisez de préférence, et avant le 16 juin 2017 à minuit, le formulaire web sur

**[http://caes.marseille.inserm.fr/Pouvoir\\_CAES.php](http://caes.marseille.inserm.fr/Pouvoir_CAES.php)**

Pour assister à l'Assemblée Générale du CAES

N'hésitez pas à demander une autorisation d'absence auprès de votre supérieur hiérarchique.



#### **POUVOIR**

Je soussigné (e)..... ayant droit du CAES de l'Inserm

Unité ou Service..... CLAS ..... Email : .....

Donne pouvoir à ..... pour me représenter à l'AG du  
CAES, le jeudi 22 juin 2017 et pour participer à tous les votes inscrits à l'ordre du jour.

Fait à ..... le .....

**Signature**

**Attention signature impérative pour valider votre pouvoir**

Le pouvoir peut être donné à tout agent présent à l'AG, être envoyé par l'intermédiaire de votre CLAS ou être envoyé directement par vos soins au CAES par mail ou courrier, **avant le 16 juin 2017.**

**Ne remplissez pas ce pouvoir papier si vous l'avez fait par le WEB.**

# RAPPORT MORAL 2016

Chers(es) collègues,

L'équipe du CAES mis en place depuis maintenant 2 ans a été légèrement modifiée, Monsieur Nicolas Regnault a laissé son poste de Secrétaire Général à Madame Marie-Claude Guillemin qui a pris ses fonctions le 17 novembre 2016 et Madame Catherine Masson a démissionné du CNAS au mois de janvier 2017, bienvenue au suppléant de la liste du SNIRS Monsieur Patrick Lestienne qui est déjà bien intégré au CNAS.

Le CAES a maintenant pris ses marques dans les nouveaux locaux du Kremlin Bicêtre, la visio conférence est utilisée plus régulièrement, permettant ainsi une participation au bureau et aux commissions proche du 100%.

Le compte de résultat de 2016 est positif pour la deuxième année dût de nouveau à des produits exceptionnels mais aussi à une bonne gestion avec la baisse de 3,4% des frais de fonctionnement. La dotation de l'Inserm 2016 (hors loyer) a progressé de 25 000€ avec l'augmentation de la part en relation avec la masse salariale des contractuels.

Les évènements marquants de 2016 :

- La régularisation de la situation du CAES en tant qu'organisateur de voyages en obtenant son immatriculation auprès d'Atout France en date du 13 décembre 2016 a permis au CAES ainsi qu'aux CLAS de reprendre l'organisation des séjours sans passer par des intermédiaires, en 2017. C'est un choix politique longuement réfléchi qui a un coût : adhésion à l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) et à son Fonds de Solidarité.
- CNAS de Novembre délocalisé à Strasbourg avec cinq CLAS invités. (Caen, Lille, Nancy-Metz, Rouen et Strasbourg)
- Jeunesse : Mise en place de deux nouvelles subventions (Mini Camp et Aide aux compétitions)
- Vacances : Visite de tous les mobil-home pour un état des lieux et une prise de contact avec les propriétaires des campings (Bretagne 1, Pays de La Loire 1, Nouvelle Aquitaine 1, Occitanie 3 et PACA 2)
- Mise en place d'un sondage par le secteur "Sport" pour mieux connaître les attentes des agents dans ce domaine et y répondre au mieux.
- Mise en concurrence pour la conception et l'impression du bulletin annuel (économie de 12 000€)

Nous avons aussi travaillé tout au long de l'année avec le service des ressources humaines pour le remplacement de Madame Rosa Soubie (retraîtée au 31 janvier 2017), responsable des fiches agents au CAES pièce maitresse de notre organisation. Il a été effectif le 1<sup>er</sup> mars, évitant une trop longue interruption du service.

En ce début d'année, nous avons rencontré le bureau de la politique sociale de l'Inserm pour une refonte de la convention entre l'Inserm et le CAES, en outre, pour faire apparaître la contribution de notre dotation se référant à la masse salariale des contractuels qui est effective depuis 2010 mais absente de la convention, aligner la périodicité des décharges de services à celle des syndicats, renforcer l'aide que l'Inserm apporte au CAES ainsi que les Délégations Régionales auprès des CLAS et négocier pour porter à 1% de la masse salariale des salariés rémunérés par l'Inserm (fonctionnaires et contractuels) les moyens mis à disposition par l'Inserm au CAES.

***L'après-midi de notre assemblée générale sera consacrée à 4 secteurs avec des ateliers questions réponses animés par des intervenants extérieurs et toute l'équipe du CAES. (élus et gestionnaires)***

*Patricia Ferrari, Présidente du CAES*



ATTENTION : si vous souhaitez prendre part au repas du midi, une participation financière de 6€ vous est demandée. Veuillez vous inscrire en utilisant le coupon de réservation ci-joint.

## **PARTICIPATION AU REPAS DE L'AG**

Le 22 juin 2017, à la Résidence Hôtelière Jean-Baptiste Clément à Saint-Ouen  
(à retourner au CAES Impérativement avant le 1<sup>er</sup> juin 2017)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

CLAS de : .....

Veuillez nous adresser votre chèque (6 € par personne) à l'ordre du CAES-Inserm avec votre inscription.  
Un ticket-repas vous sera remis le jour de l'AG.

**ATTENTION : Pas de possibilité d'inscription le jour même !**

# BILAN D'ACTIVITÉ DES SECTEURS

## Vacances (F. Muzeau - Y. Le Ster)

En 2016, le budget consacré au secteur « vacances » a été de 425 698€ répartis suivant trois lignes : **Propositions CAES** : 210 987 € qui correspondent aux subventions accordées sur tous les séjours proposés dans les deux catalogues Printemps-été et Hiver-printemps, aux frais d'adhésions à divers organismes et aux pertes engendrées par la non-revente de semaines dans nos investissements et linéaires malgré des relances et des promotions de dernière minute. Ainsi, une subvention a été donnée pour 440 séjours (de 2 jours à 21 jours) avec 1 440 participants (gîtes, appartements, mobil-homes, chambres d'hôte, séjours en demi-pension ou pension complète, week-end dans nos mobil-homes ou en thalasso et nuitées dans les résidences hôtelières). **Subventions « a posteriori »** : 181 504 € qui correspondent aux subventions accordées, pour 692 séjours soit 2 247 participants choisis dans les propositions des prestataires agréés par le CAES, pour les activités sportives ou culturelles effectuées pendant les séjours subventionnés (130 bénéficiaires) et pour ralliement vers notre investissement à Tenerife ainsi que vers les séjours en Corse proposés par le CAES (62 bénéficiaires). **Amortissements** : 57 399€ pour 31 biens qui se répartissent entre des parts dans 21 Sociétés Civiles Immobilières et 3 Villages de Vacances du Tourisme Social et 8 mobil-homes. Nous poursuivons la recherche de nouveaux partenaires pour enrichir cette liste et celle de nouveaux investissements.

## Jeunesse (C. Leste-Lasserre - K. Boulanouar)

Le budget réalisé par le secteur Jeunesse a augmenté de 6,36% en 2016 par rapport à 2015, pour atteindre la somme totale 461 187 €, dépassant de plus de 23 000 € le budget voté. Cette augmentation a concerné essentiellement les Activités Sportives, Culturelles de Loisirs en période scolaire (ex Péri-scolaire). En 2016, ont été créées une subvention "mini-camps", mini-séjours de 2 à 4 jours qui sont proposés par les centres de loisirs, ils sont un intermédiaire entre les séjours sans hébergement et les colonies, séjours d'au moins 5 jours et une autre subvention, sur suggestions des parents, pour la participation à des compétitions et enfin, la suppression de la limitation à 15 jours des séjours sans hébergement. L'action la plus importante a été la décision prise au CNAS de Novembre 2016 de réévaluer les plafonds journaliers des séjours. Ceux-ci n'avaient pas été réévalués depuis 2012. Ces plafonds, mis en place en 2017 ont été augmentés d'environ 12% pour prendre en compte l'augmentation de l'indice INSEE des prix à la consommation touchant les centres de vacances. Ce réajustement des plafonds permet un choix plus large à la fois pour nos propositions et pour les séjours choisis par les parents.

## Retraités (N. Lacaze)

En 2016, les inscriptions au fichier des Retraités ont atteint les 1 200 personnes. Les activités traditionnelles : Visites, Conférences, Expositions et Randonnées. Les moments forts de convivialités ont été : la Galette des Rois avec 40 participants, les Retrouvailles à Loches avec 49 personnes, le Repas de Fin d'Année qui était couplé avec une visite du CNAM de Paris a réuni 68 personnes, 2 sorties culturelles d'une journée, Laon et Rouen. Les membres de la commission ont souhaité développer les sorties « Théâtre : 14 pour 118 personnes, Concert : 2 pour 17 personnes ». Au total 59 activités ont occasionné 849 participations. Le Secteur Retraités, très dynamique, est ouvert à toutes propositions de nouvelles activités.

## Loisirs-Culture (M.C. Guillemain - M. Garfa)

La commission Loisirs-Culture a pour mission de proposer des weekends ou séjours de 3 à 5 jours, à vocation culturelle, touristique à l'étranger ou dans nos régions françaises, à l'attention des agents aussi bien en couple en famille ou avec des collègues. Le secteur Loisirs-Culture prend en

compte les avis de la commission, négocie avec les prestataires pour avoir des prix attractifs et promotionnels pour rendre ces week-ends accessibles à votre budget. Des loisirs de proximité comme les spectacles Opéra, cartes Musées, festivals sont également subventionnés. En 2016, trois destinations à l'étranger ont été proposées. En mai, c'était 30 personnes qui partaient pour New York, en juin également 30 personnes pour Budapest, et en décembre 30 autres pour Venise. En France, 26 personnes se sont retrouvées sur la Côte Picarde en avril et 19 personnes (7 familles) pour " Planète Sauvage" en juin. Le Week-end Clas se déroulait à Marseille, en Septembre, il a rassemblé 21 participants qui ont été sous le charme de cette belle ville, de son histoire, et de sa gastronomie. En outre, 37 personnes ont vu en juin l'exposition "James Bond" à la Cité des Sciences et 177 personnes ont admiré en famille le château de Vaux-le Vicomte sous les lumières et l'ambiance féerique de Noël. Des subventions ont été accordées à 153 personnes pour leur participation aux festivals, opéra, et cartes musées. C'est au total 346 personnes qui ont participé en 2016 aux activités de ce secteur Loisirs-Culture. Vous pouvez apporter des suggestions pour des projets de destinations que vous souhaiteriez réaliser, en participant à notre commission. Nous espérons qu'en 2017 la diversité de nos propositions vous satisfera.

## CLAS (N. Kaniewski - F. Béranger)

Nous continuons à assurer une présence régulière au côté des CLAS, notamment par l'organisation de réunions InterCLAS (3 par an) ainsi que de la journée de formation dédiée aux trésorier(e)s. Notre participation aux Assemblées Générales de certains CLAS parisiens et les échanges qui ont suivi, ainsi que nos réunions de concertations pour aider certains CLAS ont été très appréciés. La réunion « expos/conférences » que nous avons organisée avec certains CLAS a été très bénéfique pour la mise en place de propositions de sorties partagées. Nous travaillons à assurer une plus grande transparence et une équité de traitement envers les agents des différents CLAS avec la mise en place d'outils comparatifs et de conseils personnalisés qui sont transmis aux CLAS via les rapporteurs, la présidente et nous-mêmes. Pour une communication fluide entre le CAES et les CLAS, nous continuons à produire et diffuser trois fois par an notre lettre INFOSCLAS pour informer les CLAS des nouvelles procédures, notamment celles votées lors des CNAS. L'organisation d'un CNAS délocalisé à Strasbourg nous a permis d'échanger avec différents CLAS du nord et de l'est de la France et l'accueil du CLAS de Strasbourg a été particulièrement chaleureux. Merci encore à eux ! Merci également au CLAS de Marseille, dont le week-end CLAS co organisé avec le secteur Loisirs-Culture a rencontré un vif succès

## Sport-Adultes (F. Coulier)

L'objectif du Secteur Sports est de favoriser auprès des agents Inserm une pratique sportive régulière, source de santé et de bien-être, et de permettre des rencontres dans un contexte sportif. Ces objectifs sont poursuivis via des activités proposées par le CAES (alpinisme, voile, randonnée, kayak, trek, ski nordique, etc.), des subventions a posteriori de stages ou séjours à caractère sportif ainsi que les frais d'inscription et éventuellement d'hébergement pour des manifestations sportives (compétitives ou non-compétitives), et le subventionnement des coupons « Sport ANCV ».

En 2016, 376 dossiers ont été traités (+4,4 % par rapport à 2015), pour 462 participants (+9,7 %) et un montant total de 51 360 € de subvention (+15,2 %). Les Coupons Sports ANCV représentent toujours la plus grosse part des subventions (66 % pour 361 dossiers), suivi par les activités collectives (18 % et 48 participants), les subventions a posteriori (9,7 % et 28 participants), et les inscriptions aux compétitions (5,5 % et 46 participants).

## Prêts-Solidarité (M. Fasseu)

Le CAES peut vous aider : soit sous forme d'un prêt «Solidarité» d'un montant maximum de 3 600 euros, remboursable sur une durée maximum de 4 ans, soit en donnant accès aux prestations du CAES (hors secteur voyages) à un taux de subvention exceptionnelle de 85% aux agents en grande difficulté financière, sociale ou familiale. En 2016, 37 demandes de prêts ont été étudiées et 31 accordées pour un montant total de 63 980 €. Nous avons reçu 6 dossiers de subvention exceptionnelle dont 5 d'accordés pour un montant total de 3 732 € (4 familles monoparentales et une retraitée). N'attendez pas qu'il soit trop tard, pour nous contacter, les dossiers de demande sont disponibles sur le site du CAES, rubrique "Solidarité"

## Communication (P. Ferrari)

En 2016, la commission "Communication" a fait le choix de mettre en place une mise en concurrence pour la conception et l'impression du bulletin annuel. Il en a résulté un nouveau design et une économie non négligeable d'environ 12 000€. Suite aux économies réalisées nous engageons une réflexion sur la refonte du site WEB et pour une nouvelle présentation de la fiche subvention avec le rappel des prestations, du mode de calcul des subventions. Vous retrouverez dorénavant le flash mensuel du CAES sur la page d'accueil de notre site WEB

## Voyages (P. Robert)

Pour l'exercice 2016, figuraient au programme des voyages groupes CAES la Mongolie, le Japon et le Sri-Lanka. Au total 124 personnes (agents Inserm et ayants droits) s'étaient inscrites aux voyages proposés par le CAES. 100 personnes seulement ont pu effectuer un voyage: 15 pour La Mongolie, 55 pour le Japon (en 2 groupes) et 30 dont 9 enfants pour Le Sri-Lanka pour un coût CAES de 72 238,00 €, soit un coût CAES de 722,38 €/personne. La subvention voyages autonomes, de création plus récente, rencontre un succès toujours croissant. Elle finance les titres de transport aérien dans la limite d'un plafond de 700 € suivant les mêmes règles de subventionnement et de sélection que les voyages groupes CAES. Au titre de l'année 2016, 183 agents Inserm ont déposé une demande de subventionnement mais seuls 43 agents soit 112 voyageurs dont 34 enfants ont pu bénéficier de cette aide au voyage, pour un coût CAES de 34 576 € soit un coût CAES de 375,83 €/personne.

## RAPPORT FINANCIER 2016

Les faits marquants qui ont eu potentiellement des répercussions sur le compte de résultats de 2016 par rapport à 2015 sont :

- La liquidation de la SCI Hyères, parc 1 et 2, pour une valeur nette de 17 384 €
- La prise en charge de la facture du téléphone, d'affranchissements et de reprographie par l'Inserm pour la somme de 15 627€

Depuis 2016, l'Inserm nous reverse la somme des tickets restaurants non utilisés par les agents Inserm. En 2016 nous avons perçu 14 574€ (reliquats sur plusieurs années).

Les **recettes globales** du CAES pour un montant de 2 077 341€, ont diminué de 4,5% par rapport à 2015, malgré une hausse de la dotation Inserm de 2,11% hors loyer et subvention interministérielle. Pour rappel en 2015, nous avons eu 150 000 € d'indemnités suite à la rupture anticipée du bail des anciens locaux.

**Des recettes en hausse** par rapport à 2015

- 37 502€ (2,11%) d'augmentation de la dotation Inserm.
- 14 574 € réversion de la somme de tickets restaurants non utilisés.

Malgré une forte augmentation des subventions a posteriori allouées aux agents d'environ 52K€ et du loyer de 21K€, les charges globales du CAES sont en augmentation de seulement 32K€ (1,55%) par rapport à 2015

pour un montant de 2 070 559K€, principalement dû à une baisse de certaines charges administratives.

**Des dépenses en baisse** par rapport à 2015 surtout au niveau des charges de fonctionnements de -3,4%

- 12K€ (-59%) pour la conception et du bulletin
- 7 K€ (-15%) pour les frais d'honoraires (agence immobilière et avocats)
- 10K€ (-100%) pour les travaux d'aménagement des nouveaux locaux

**Des dépenses en hausse** par rapport à 2015

- 21K€ pour le loyer (+14%) En 2015 remise sur le 1<sup>er</sup> trimestre au Kremlin Bicêtre de 19K€
- 27 K€ sur le secteur Jeunesse (6.4%). Suite à une augmentation des subventions a posteriori de 14%.
- 14K€ sur les autres secteurs à budget bloqué (4,33%).

## Tableau analytique et comparatif des produits et des charges budgets 2015 et 2016

PRODUITS	BUDGET 2015 REALISÉ (€)	BUDGET 2016 REALISÉ (€)
Dotation Inserm	1 776 844	1 814 346
Subventions administratives	60 000	60 000
Subventions salaires Prestations sociales	14 766	14 766
Loyers locaux	149 000	150 300
Téléphones, affranchissements, Reprographie	22 000	22 000
Produits Financiers	1 673	1 355
Remboursement tickets restaurant		14 574
Indemnités rupture de bail	150 000	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 174 283</b>	<b>2 077 341</b>

CHARGES	BUDGET 2015 REALISÉ (€)	BUDGET 2016 REALISÉ (€)
Charges salariales	348 664	353 458
Charges administratives	170 472	120 691
Charges obligatoires (loyers...)	150 927	172 647
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>670 063</b>	<b>646 796</b>
Budget CLAS	286 799	296 625
Jeunesse	433 604	461 187
Vacances	425 383	425 698
Voyages	96 131	106 723
Loisirs-Culture	49 159	50 692
Sport	47 997	51 360
Retraités	25 043	24 080
Séjours Solidarité	11 141	3 735
Billetterie CAES	2 085	4 833
Provision, Reprises prêts et irrécouvrables	-8 406	-3 010
Charges exceptionnelles		1 840
<b>Total charges secteurs</b>	<b>1 368 936</b>	<b>1 423 763</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 038 999</b>	<b>2 070 559</b>

RESULTAT	BUDGET 2015 REALISÉ (€)	BUDGET 2016 REALISÉ (€)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 174 283</b>	<b>2 077 341</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 038 999</b>	<b>2 070 559</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>135 284</b>	<b>6 782</b>

### Votes soumis à l'Assemblée Générale

**3ème vote : Affecter l'excédent de 6 782 € de l'exercice 2016 à la réserve libre.**

*Cette réserve sera ainsi de 334 739,09 € au 31/12/2016*

**4ème vote : Maintenir, pour 2017, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,43 €**